



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

**Direction départementale
de la protection des populations**

Grenoble, le 13 octobre 2015

Service protection de l'environnement

Affaire suivie par : Agnès MICHEL
Téléphone : 04.56.59.49.68
Télécopie : 04.56.59.49.96
Courriel : agnes.michel@isere.gouv.fr

Objet : Mise à jour de la situation administrative de votre site de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN.

P.J. : 2.

Monsieur le directeur,

Lors de la visite de l'inspection des installations classées de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) effectuée le 9 décembre 2014 sur votre site de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, implanté au 161 et 176 rue Lavoisier, spécialisé dans la conception et la fabrication de prothèses médicales, une mise à jour des activités a été réalisée.

Votre site est actuellement réglementé par l'arrêté préfectoral N°2013109-0016 du 19 avril 2013 pour l'exploitation :

- d'une installation de travail mécanique des métaux relevant du régime de l'autorisation au titre de la rubrique n°2560-1,
- d'une installation de revêtement métallique ou de traitement de surface par voie électrolytique ou chimique, procédé utilisant des liquides (sans mise en œuvre de cadmium et à l'exclusion de la vibroabrasion) relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n°2565-2b ;
- et d'une installation d'emploi de matières abrasives relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n°2575 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le décret n°2013-1205 du 14 décembre 2013 a modifié la nomenclature des installations classées, notamment la rubrique n°2560, en créant le régime de l'enregistrement, et la rubrique n°2565.

Monsieur le directeur
Société TORNIER SAS
161 et 176 rue Lavoisier
RD 1075
38334 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Copie pour information :

- DREAL UT38 : M. Gbehiri
- Mairie de Montbonnot-Saint-Martin

NOUVEAU TABLEAU DE CLASSEMENT DES ACTIVITES

de la société **TORNIER SAS** à **MONTBONNOT-SAINT-MARTIN**
161 et 176 rue Lavoisier

Rubrique	Alinéa	AS, A, E, D, DC, NC	Libellé de la rubrique (activité)	Nature de l'installation	Critère de classement et seuils	Volume autorisé
2565	2b	DC	Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc.) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique à l'exclusion du nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces visés par la rubrique n°2564 et du nettoyage – dégraissage visé par la rubrique 2563. Procédés utilisant des liquides (sans mise en œuvre de cadmium ni de cyanures, et à l'exclusion de la vibro-abrasion)	Installations de FISA mettant en œuvre des lessives : 5 cuves de traitement (40 + 44,5 + 354 + 130 + 68 l) Installation d'électropolissage : 500 l Installation de passivation : 79 l	200 l < V ≤ 1500 l	Volume total des cuves de traitement = 1215,5 l
2575		D	Emploi de matières abrasives	Bâtiment 4	P > 20 kW	P = 99 kW
2560	B-1	E	Travail mécanique des métaux et alliages, la puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 1000 kW	Bâtiment 4	P > 1000 kW	P totale installée = 1050 kW

A (Autorisation) ou AS (Autorisation avec Servitudes d'utilité publique) ou E (Enregistrement) ou D (Déclaration) ou DC (Déclaration avec Contrôle périodique) ou NC (Non Classé)